Chaque établi est muni d'une collection complète d'outils sur lesquels est imprimé le numéro de l'établi et une liste de ces outils y est affichée. Sous chaque établi, il y a un grand tiroir où se met le tablier de l'élève, le plan de l'objet qu'il est à faire et l'ouvrage non terminé auquel il travaille. Dans l'école même, chaque garçon est pourvu d'une planche à dessiner, d'une fausse équerre et d'une équerre en forme de " T," d'une règle et d'un crayon ; il est tenu de faire le dessin géométrique de chacun des objets qu'on lui donne à fabriquer dans l'atelier.

" Tous les garçons passent deux heures par semaine dans l'atelier, et ils consacrent, en moyenne, une demi-heure à préparer ces plans.

" *Liste des outils.*—Chaque établi est pourvu des outils suivants : une galère, un rabot, six ciseaux, quatre gouges, deux équerres, une scie à araser, une scie à tenons, un marteau, un maillet, un trusquin, un traçoir, trois perçoirs, trois vrilles, deux compas, un assortiment de clous, un pied-de-roi, un crayon et un balai d'établi. Il y a, de plus, une scie à refendre par deux établis, et les élèves peuvent avoir accès aux outils qui suivent quand ils en ont besoin: des tarières de diverses grosseurs, deux trusquins d'assemblage, une paire de bouvets à clef, un tourne-gauche, une scie à chantourner, quatre vilebrequins et cinquante mèches, une clef anglaise, huit bouvets, un guillaume, trois haches à main, deux pots à colle avec lampe " Bunsen." deux douzaines de tiers-points, cinq pierres à aiguiser et une meule.

" On récompense le travail dans les trois départements par des bons points et des prix, comme les autres matières du programme d'études.

" Ce qui a été fait jusqu'à présent dans les écoles modèles nous a démontré clairement que le travail manuel a eu pour effet de rendre les élèves plus soigneux, plus attentifs et plus zélés pour les autres devoirs de classe qu'ils ont à remplir. Nous avons même acquis la certitude que certains enfants bornés ont été stimulés dans leurs études, parce qu'ils se rendaient compte que, pour le travail manuel, ils étaient égaux ou supérieurs aux élèves qui l'emportaient sur eux pour les exercices ordinaires de l'école.

" Il est bien évident que le temps consacré aux travaux manuels ne diminuait en rien les progrès généraux des écoliers."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

Bureau des Examinateurs catholiques de Montréal.

Séance du 10 novembre 1896.

(*Suite*)

ECOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° Quelle est la règle d'accord des adjectifs composés ?

2° Deux adjectifs peuvent-ils n'avoir qu'un seul et même complément ?

3° Quand emploie-t-on le pronom *soi*, appliqué aux personnes, et quand, appliqué aux choses ?

4° Comment s'accorde le verbe lorsque le nom antécédent de *qui* est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif ?